

<http://clg-pierre-auguste-renoir-ferrieres-en-gatinais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2025>

Mise à disposition des diplômes du DNB, CFG et BIA

- Administration -



Date de mise en ligne : dimanche 23 octobre 2022

Copyright © Collège Pierre Auguste Renoir - Tél : 02.38.96.56.07 Fax :

02.38.96.61.96 Email : ce.0450022e@ac-orleans-tours.fr - Tous droits réservés

[http://clg-pierre-auguste-renoir-ferrieres-en-gatinais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-pierre-auguste-renoir-ferrieres-en-gatinais/local/cache-vignettes/L400xH278/dnb_diplome-8e6ea.jpg]

Vous pouvez retirer vos diplômes du DNB, du CFG et du BIA en vous rendant à l'accueil du collège.

Les conditions de retrait des diplômes :

[-] Le diplôme doit être remis au titulaire du diplôme ou son représentant légal, sur présentation d'une pièce d'identité.

[-] Le registre de remise de diplôme doit obligatoirement être signé par le lauréat.

[-] En cas d'impossibilité pour le lauréat de se déplacer en personne, un tiers, muni d'une pièce d'identité officielle et d'une procuration rédigée et signée par le lauréat, pourra retirer le diplôme. Cette personne signera le registre à la place du candidat et la mention par procuration sera indiquée. La procuration doit être conservée par l'établissement.

[-] Il peut également vous adresser un courrier en précisant son adresse, accompagné de la photocopie recto-verso de sa carte d'identité et de 6,90 Euros en timbres postaux pour l'expédition du diplôme. Il vous appartiendra de mentionner sur la liste d'émargement « diplôme adressé en recommandé avec accusé de réception ». Vous agraferez l'accusé de réception à la liste d'émargement.